

Compte-rendu de la réunion du CD UPMM de ce samedi 08 juin 19 chez Pol

Présents : Alain, Gabriel, Inge, Pol

Excusés : Markus, Charly Invités : Dominique, Michel

1. Alain remercie Pol pour sa disponibilité juste après son opération, le groupe lui souhaite prompt rétablissement. Le Président remercie tout le monde d'avoir pu se libérer et excuse ceux qui sont retenus au travail. Proposition de commencer directement.

2. Etant entendu que le Président vient d'avoir la décision favorable « officieuse » du Cabinet du Ministre des Sports quant à notre agréation comme Opérateur de Formation Rando, il devient urgent de préparer la Com en vue de la publicité sur nos activités de formations futures.

<u>Petit rappel également</u>: Etant entendu que la nouvelle loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations a introduit de nouvelles dispositions qui s'appliquent aux unions professionnelles à partir du 1^{er} mai 2019, nous devons transformer notre union professionnelle en association sans but lucratif. Notre asbl pourra être agréée comme union professionnelle, (j'ai reçu la lettre officielle de notre POC au SPF Economie nous enjoignant à changer de statuts en asbl)

Sans attendre l'injonction de passer sous mode de gestion asbl en date du 31 Dec 2023, il nous est loisible de profiter d'un changement de statuts pour déjà se mettre en règle, Etant entendu qu'une autre nouvelle loi/directive impose aux asbl de signaler les bénéficiaires de celle-ci (liste des administrateurs, liste des membres, liste des membres adhérents,...) et ce via un site UBO (en charge (i/c) Alain)

Avec la création de notre centre de formation UPMM induisant aussi la mise en place d'une nouvelle structure, il est décidé de modifier nos statuts (qui venaient d'être refaits) et de provoquer une assemblée générale extraordinaire le lundi 17 juin pour faire valider cet ensemble de « décisions » du CD alias Conseil d'Administration (CA).

>> le groupe réuni pose deux trois questions et approuve les propositions émises par Gabriel (Gabriel s'est inspiré des nouvelles directives et articles de lois)

- 3. Le CD(-) réuni ce jour confirme donc de :
 - Scinder la comptabilité UPMM asbl habituelle liée au compte UPMM AXA
 (réception cotisations, paiements des primes d'assurance, paiements des coûts liés
 aux réunions CD/CA UPMM, paiements des coûts liés aux AG UIMLA etc.) de celle,
 « future » du Centre de formation UPMM (réception des PAF liés aux
 probatoires, réception des minervals, paiements des déclarations de créance (DC)
 des chargés de cours,...)
 - Présentation distincte future lors des AG et autres rapports officiels comptables.

Une parfaite coordination sera bien sûr nécessaire entre le trésorier Gabriel (apd mi-juin, post AGE) et le secrétaire Pol (en charge des tâches liées à cette fonction (envoi des cartes de membre et mises à jour listing, ...)

• Proposer à l'AGE de passer à un mode de gestion plus professionnel en termes d'engagements à répondre aux attentes des stagiaires, des membres et du public en général.

• Nous le gardons pour nous pour l'instant (lors de l'AGE, le Président évoquera succinctement la perception future des minervals et le paiement des heures de cours, défraiement des Km des chargés de cours et des administrateurs que ce soit pour la formation ou les réunions officielles de l'asbl). Un forfait -avec un montant à déterminer- sera aussi réservé par exemple pour le secrétaire, le trésorier et le responsable des formations... une fois la rentabilité effective des formations établie. Le CD se rallie à l'opinion de Dom quant au fait de lancer les formations rando Init avec si possible un Max d'inscrits mais sans viser -à tout prix- un équilibre budgétaire. Il faudra peut-être faire le gros dos un an avant d'engranger des bénéfices. >> Attention « pour le président » à ne pas trop communiquer de détails non-sûrs ou alarmistes devant l'AGE. Discrétion...

<u>Exemples</u>: (à garder pour nous en vue de prochaines coordinations)

<u>A partir de **10** stagiaires</u> Trésorier : 300 EUR / année Secrétaire : 200 EUR / année

Responsable des formations : 300 EUR / année Heure de cours : 20 EUR + défraiement des Km A/R

<u>A partir de **15** stagiaires</u> Trésorier : 500 EUR / année Secrétaire : 500 EUR / année Communication : 200 EUR / année

Responsable des formations : 500 EUR / année heure de cours : 25 EUR + défraiement des Km A/R

• Le passage en mode asbl et les directives de l'Administration du Sport induisent la nécessité de passer à un **CA comprenant au minimum sept administrateurs**.

Or, à ce jour :
Président, Alain
Secrétaire, Pol
Trésorier, Gabriel
Communication, Inge
Gestion des stocks, Markus
Administrateur, Charly

>> WANTED:

 un administrateur responsable des formations,
 Michel nous confirme sa volonté de s'investir à nos côtés en tant qu'administrateur et comme responsable des formations. Bravo! Nous l'en remercions tous! Afin d'assurer la continuité du suivi, l'adresse mail formation@upmm.be arrosera Michel, Pol et Alain qui suivront en back-up.

- Le passage en mode asbl induit aussi la nécessité de <u>communiquer via le</u> <u>changement de statuts :</u>
 - **Liste des administrateurs** (de 6 à Minimum 7 (Cfr + haut)
 - Liste du personnel habilité à la représenter officiellement auprès des instances, speachs officiels etc. : le Président (en cas d'absence, le Secrétaire)
 - Liste du personnel en charge de la gestion journalière : le Président, le Secrétaire et le Trésorier, travaillant individuellement <u>au nom du CA</u>.
 - Le Conseil d'Administration « décide(ra) » à la majorité « qualifiée » càd, 5 administrateurs sur 7. Un administrateur peut être amené à se faire représenter par un autre, lui donnant ainsi sa voie. (tous ces actes étant validés par l'AG qui reste l'organe de décision souverain.)
- La rigueur sera de mise dans l'envoi des courriers officiels (Petit mot d'introduction, de transmis gentil quand même

 accompagnant les pièces officielles Convocation

des Administrateurs au CA, à l'AG, Convocation des Membres à l'AG avec l'ordre d jour etc.

- La « Com » sera un de nos efforts principaux lors des prochaines semaines. Il est donc décidé de :
 - <u>Investir</u> dans_ **un nouveau site fonctionnel**, attractif, adapté aux smartphones et tablettes, ... Nous passons en revue les différentes qualités attendues d'un site performant et les différentes rubriques devant y entrer. Les photos seront collectées et renommées de façon à augmenter la référencement sur le Web.
 - >> <u>Alain</u> qui avait rendu compte des possibilités existantes chez le graphiste habituel <u>a la main</u>. Dès que le projet sera visible, sera envoyé aux administrateurs + à quelques membres extérieurs au CA pour commentaires
 - <u>Le CD réuni reli et corrige</u> le texte du futur Flyer/affiches/ annonçant les formations futures, les dates des Probas etc.
 - >>Alain dès lundi regarde avec le graphiste et idem, ASAP envoie un draft pour commentaires

Tips: aller voir les sites SNAM, CFAR, Ecole St Jean en Suisse ...

- <u>Prospecter</u> vers le type de revues qui pourraient accueillir notre pub (rando, Sentiers GR, ...) Prospecter des sociétés qui pourraient accueillir nos pubs, flyers (Lecomte, Alpi-Sport, Décathlon, AS Adventure, salles de sport, complexes sportifs etc.)
- Alain prospectera vers le Ministre René Collin en vue d'une éventuelle subvention du CGT à nos formations.
- Alain enverra à Michel la liste des chargés de cours habituels.
- Alain, <u>une fois les directives claires de l'Adeps reçues</u> (début de semaine prochaine) et, <u>une fois le feu vert officiel pour communiquer au sujet de la décision</u> <u>ministérielle</u>, recontactera les chargésde cours pour les mettre au parfum et vérifier leurs disponibilités au tarif asbl!
- Alain enverra à Gabriel copie des contrats assurance et avenants métiers.
- Gabriel se tiendra prêt à projeter à l'<u>AGE</u> les propositions de changements de statuts et les comptes 2019, budget 2019/2020 (simplifiés)
- Dom emportera le projecteur multimedia, Pol, Dom, Gab leurs PC et/ou clé USB
- Au niveau des <u>dates importantes</u> à imbriquer dans nos agendas et communications à venir :
 - Journée d'information à la formation Rando Init et rando Educ le dimanche 01 septembre à Marche. (i/c Dom comme CP , Alain)
 - **Probatoire Rando Init le dimanche 29 septembre à Profondeville**. (i/c Dom comme CP + deux moniteurs AMM)
 - Probatoire Rando Educ le dimanche 06 octobre dans les Vosges (i/c Dom comme CP + trois moniteurs AMM ; arrivée des moniteurs la veille samedi pour Prep) (Deuxième date possible et/ou rattrapage, le dimanche 13 octobre dans les Vosges)
 - Prochaine AG Extraordinaire en vue d'entériner tout cela (présentation PwP, proposition de texte modifié des statuts, ...) le lundi 17juin 1900 Hr au Cx sportif de Jambes. (réservation grande salle i/c Alain)
- A convenir PAF Proba Init, PAF Proba Educ, Minervals Init, Educ

Alain Président UPMM